

honoraires qu'il sera jugé expédition de conserver, un fonds applicable au service public.

Kingston, 12 octobre, deux heures et demi.

Aujourd'hui à une heure après midi, le gouverneur-général a prorogé la législature au 18 novembre.

#### DISCOURS DE CLOTURE.

« Honorables Messieurs du conseil législatif, et

« Messieurs de l'Assemblée législative,

« Bien que je m'attendisse, quand je vous ai convoqués, que vous auriez pu délibérer, dans la session actuelle, les affaires publiques d'importance qui semblaient réclamer de bonne heure votre intention, cependant je suis déterminé par des raisons de convenance publique, et en vue d'une prochaine reprise de nos travaux ensemble, à mettre fin à cette session.

« J'ai à vous remercier du zèle et de l'assiduité avec lesquels vous avez délibéré et perfectionné les diverses mesures auxquelles la courte période de la session a été employée. Je me flatte que ces mesures seront pour le pays un gage des principes par lesquels je suis guidé, et des avantages qu'on peut attendre des efforts réunis et cordiaux des différentes branches de la législature provinciale.

« Messieurs de la chambre d'Assemblée.

« Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, de la libéralité avec laquelle vous avez voté les subsides requis pour le service public, et de votre coopération empressée à donner suite aux vues du gouvernement de Sa Majesté.

« Honorables Messieurs, et Messieurs,

« En vous exemptant, pour le présent, de vaquer plus longtemps à vos travaux législatifs, qu'il ne soit permis d'exprimer l'espérance constante, que lorsque vous serez rentrés dans vos foyers, vous exercerez votre juste influence à propager dans vos districts respectifs cette unanimous et cette bienveillance mutuelle que je me suis efforcé d'établir, et à répandre ces espérances de paix et de prospérité permanentes auxquelles je me flatte que vous vous unirez avec moi à croire qu'il nous est maintenant permis de nous livrer, avec la faveur de la Providence."

#### L'ASSIGNAT.

Un jour d'hiver, vers huit heures du matin, par un temps assez brumeux, un domestique sans livrée, l'air sombre et némie essaré, vint requérir en hâte le seul faicre qui se trouvait en station au bas de la porte Montmartre : c'était remarquez-le bien, le jeudi 14 décembre 1792.

Le cocher était un homme de trente à trente-six ans : mais il paraissait plus que son âge, soit par l'effet de la fatigue, soit par suite de maladie. Il était vêtu pauvrement, mais avec une sorte de propriété, remarquable dans son état ; il avait conservé la poudre et une queue assez proéminante ; son chapeau à trois cornes avait même quelque chose de coquet, et faisait un bizarre contraste avec les gros sabots à pantoufles qui engouffraient ses pieds. Le domestique aristocrate fut quelque gré à ce chétif plébien de sa coiffure, et surtout de la toute petite cocarde tricolore qu'il laissait voir sous la ganso noir de son tricornie, juste ce qu'il en fallait alors pour n'être pas déclaré suspect.

La voiture s'arrêta, sur l'indication du valet, devant une maison d'assez belle apparence, à mi-côte de la montueuse rue des Martyrs ; c'était presque un palais pour ce canton encore en friche.

En effet, un Monsieur d'un certain âge, mais d'une taille imposante et majestueuse, vêtu d'un habit de velours noir, l'épée à poignée d'acier au côté, les boucles d'or sur les souliers, sortit brusquement de cette maison dès qu'il entendit le roulement du faicre, fit signe de la main au domestique, comme pour le remercier de sa diligence, et monta dans la voiture en disant au cocher d'une voix douce et grave : Au Temple, mon ami ; menez-moi au Temple, et allez le plus vite qu'il vous sera possible.

Le char nûméroé prit sa course avec une vitesse tout-à-fait hors de ses habitudes à travers les monts et les vallées des boulevards, et s'arrêta bientôt à la porte de cette noire citadelle qui était jadis le palais des Templiers. Une double haie de miliciens volontaires et de gardes nationaux en défendaient l'approche.

Après divers pourparlers entre le Monsieur en habit de velours noir et le chef de service ; exhibition faite de papiers sans doute indispensables, la grande porte s'ouvrit, et le faicre fut autorisé à entrer dans la première cour de ce lugubre château, où il stationna patiemment trois grandes heures entre deux petites pièces d'artillerie placées là à dessein par les amis de la liberté, de la fraternité et de la mort.

Après ce temps, le voyageur reparut, l'air profondément ému, une liasse de papiers sous le bras, et il remonta dans son modeste équipage pour retourner chez lui.

Le cocher s'assit au bas de son siège et lui ouvrit la portière, tenant son chapeau à la main. Le Monsieur sourit à ce témoignage de politesse et de respect auquel on n'était plus accoutumé en France, et paya grassement son guide silencieux, en lui disant :—Venez me prendre demain à pareille heure, mon ami, et soyez exact.

Le lendemain et les jours qui suivirent, le même faicre venait prendre tous les matins le mystérieux habitant de la rue des Martyrs, pour le conduire à la prison du Temple : cela dura ainsi jusqu'au 26 du même mois de décembre.

Jamais le vieillard n'adressait la parole au cocher que pour lui indiquer l'heure à laquelle il aurait besoin de lui : l'honnête cocher, de son côté, se découvrait respectueusement en recevant les ordres de sa précieuse pratique, mais il se gardait bien de lui faire la moindre question. Seulement il examinait, d'un seul coup d'œil, l'air de contentement ou de tristesse de cet homme vénérable, chaque fois qu'il le ramenait du Temple ; et sa figure, à lui, prenait une teinte gaie ou sombre, selon celle du bourgeois inconnu qui lui servait de baromètre moral.

Mais le 26 décembre, le bon vieillard sortit plus pâle et plus accablé que de coutume de son domicile....Son agitation, son inquiétude étaient visibles. —Vite ! vite ! mon bon ami, dit-il à son fidèle conducteur, je suis en retard, ne perdons pas une minute.

—Soyez tranquille, Monsieur, répondit le cocher d'une voix émue et en crachant dans ses deux mains : je sais que vous êtes....allez mes chevaux pensent comme moi, nous ne serons pas long-tems en route.

Et il partit rapidement, d'un trotte inusité, éclaboussant force piétons, au risque d'écraser partie de ce populaire qui se pressait en masse plus compacte, plus remuante et plus glapissante, à mesure que la voiture approchait de sa destination. Il distribua même quelques coups de fouet à des gamins en guenilles qui chantaient la Carmagnole.

Cette course fut la dernière que le brave cocher fit au Temple ; son patron le remercia de son zèle, et le gratifia généreusement en lui annonçant qu'il n'avait plus besoin de son service.

Le 18 suivant, la capitale était dans une grande agitation : un arrêt de mort, prononcé la veille par la convention nationale, frappait de stupeur tous les esprits.

Jacques Riault, après avoir fait ce qu'on appelle, en terme de cocher de siège, une mauvaise journée, réunissait de bonne heure sa chétive litière, et s'en alla, l'air sombre et préoccupé, faire visite à un camarade qu'il n'avait pas vu depuis long-tems.—Tiens, c'est toi, l'ancien, dit Jean Vignon le sellier, en apercevant le cocher de place, qu'il reconnaît tout de suite quoiqu'il le trouvât bien changé.—C'est moi, mon cher ami, reprit melancholiquement Jacques Riault.—Qu'as-tu donc, compère ? je te trouve pâle et blême comme un fromage à la pie.—Possible, je ne me sens pas bien, je crois que j'ai un grain de fièvre depuis hier au soir.

—Faut chasser ça, assis-toi auprès du poêle et mange des pommes de terre cuites dans la cendre. Dam ! je ne t'offre pas de casser la croûte ; le pain est un peu cher pour des pauvres citoyens comme nous. Le dernier quartier que j'en ai mangé m'a coûté deux assignats de cinquante sous.—Hélas ! mon bon camarade, reprit le cocher avec un gros soupir, je crains bien que nous en ayons perdu le goût pour toujours.—Est-ce que tu es alarmiste, dit le sellier en soufflant une poignée de terre qu'il épulchrait ?—Est-ce que tu es torriste, si le visiteur tant soit peu inquiet ?—Bah ! bah ! nous sommes de pauvres diables l'un et l'autre, ajoute Jean Vignon en riant : nous ne devons pas nous mêler de politique.—Possible encore, mais quoique nous ne soyons que de malheureux ouvriers, nous avons encore un cœur et des entrailles, la convention n'a pas le droit de nous en empêcher.—Je sais ce que tu veux dire, ami....je génis comme toi de ce qui arrive ; mais, que veux-tu ? il faut bien souffrir ce qu'on ne peut empêcher.—Parce que nous ne sommes que des lâches et des ingrats, s'écria Jacques Riault en s'animant tout à coup ; qu'est-ce que nous étions tous les deux il y a quinze ans ? de pauvres petits orphelins dont les parents avaient péri dans l'éboulement d'une carrière. M. le comte Collier de la Marlière, capitaine des levrettes de la chambre, nous protégea ; je fus placé dans les écuries du roi, toi dans la sellerie....nous avons été bien traités, bien payés, nous avons appris un bon état, et je ne serais pas réduit à souffrir de malheureux chevaux de fiacre si je n'avais pas été blessé au 10 août et si je n'avais pas une petite fille de trois ans à élever. Oh ! je ne suis qu'un pauvre cocher infirme....mais j'ai de ça, vois-tu, ça me rend l'âme de voir qu'un si bon roi, un si bon maître va être fait mourir comme un assassin et un empoisonneur....Ah ! s'il y en avait seulement trois ou quatre cents comme moi je te le jure, Jean, cela ne se passerait pas comme ça.—Et quand vous seriez le double et le triple, mon brave camarade, que seriez-vous contre quarante mille hommes bien armés.

—Adieu, mon ami, dit tristement Jacques Riault, je vois qu'il est inutile de te parler d'un projet que je renais te communiquer. Tes sentiments ne sont pas les miens, je ne t'en veux pas ; chacun a son opinion, ça dépend du cœur qu'on se sent dans la poitrine ; adieu, Jean, je souhaite que la république te fassent autant de bien que t'en a fait la royauté. Et il sortit aussitôt.

Le lendemain, à la nuit tombante, un homme pâle et l'air souffrant se présenta à la modeste villa de la rue des Martyrs, demandant avec prière au domestique, surpris d'une telle visite à pareille heure, à voir M. Lamoignon de Malesherbes.—M. le président est indisposé, il n'est pas visible.—Oh !....je vous en conjure, mon cher Monsieur, reprit Jacques Riault en joignant les mains, dites-lui que c'est le cocher qui l'a mené plusieurs fois au Temple....Je ne lui demande que dix minutes.....Ce sera une bonne action que vous ferez.

Le président ordonna que ce brave homme fut introduit sur-le-champ. Il était habitué à voir tant de malheureux qui venaient implorer sa charité ! il crut que c'en était un de plus ; et pourquoi refuser la porte à celui-là ?

Dès qu'il fut en présence de l'homme de bien dont il avait tant sollicité la présence, Jacques Riault, soudain en larmes, se jeta à ses genoux en lui di-